Molière

Fut-il un classique dans la plénitude de ce mot? c'est-à-dire un écrivain qui fait abstraction de lui-même et s'absorbe entièrement dans l'œuvre qui jaillit de son cerveau. Fut-il un romantique? c'est-à-dire l'inverse du classique, un auteur dont les créations reflètent sa propre image, qui se dédouble en quelque sorte dans ses personnages, qui ne se perd jamais de vue lui-même et projette dans le domaine de l'idéal, pour s'en libérer, les crises de pensée ou de passion qu'il a ressenties pour son compte personnel. La première manière est celle des illustres maîtres du XVIIe siècle. La seconde a pour père Jean-Jacques Rousseau: *La Nouvelle Héloïse* et les *Rêveries d'un promeneur solitaire* offrent au public le portrait de leur auteur à peine voilé sous les fictions légères qui recouvrent son fonds hideux de demi-démence et de sensualité morbide. Ainsi fit la tourbe de ses imitateurs.

Dans quelle catégorie faut-il donc ranger notre grand poète comique? Longtemps on a cru qu'il marchait d'un pas égal avec Corneille et Racine, La Fontaine et Boileau. Tout entier à son devoir d'observateur, tout à ses multiples soucis d'acteur, de chef de troupe, il n'avait ni le temps, ni l'envie — disait-on — de s'analyser lui-même pour se transcrire ensuite sous le couvert des héros imaginaires, qu'il créait pour « faire rire les honnêtes gens », dur métier où il consuma rapidement les puissantes énergies de sa riche nature.

Il semble pourtant que cette opinion perde du terrain et que ses tenants aient oublié la parole du comédien La Grange, l'un de ceux qui furent les témoins les plus qualifiés de la vie de Molière: « Il s'est joué tout le premier en plusieurs endroits sur des affaires de sa famille, qui regardaient ce qui se passait dans son domestique. » Cette phrase, d'allure archaïsante, contient une grande somme de vérité.

Voyez par exemple l'*Ecole des Femmes*. Arnolphe, le principal héros, a quarante ans, juste comme Molière. Il aime Agnès, sa pupille âgée de vingt ans: or, Armande Béjart, que Molière épouse en 1662, a « l'âge de vingt ans ou environ». Agnès ne voit en son tuteur et ne peut voir en lui qu'un homme mûr qui lui tient lieu de père, envers qui elle éprouve des sentiments de respect, de soumission, de reconnaissance peut-être, mais aucune de ces affections tendres qui aisément conduisent à l'amour. N'est-ce pas aussi le cas d'Armande Béjart, habituée à ne considérer en Molière que le directeur de la compagnie d'acteurs à laquelle elle appartient, le créateur des rôles qu'il distribue, le maître par excellence qui la forme à son métier, le metteur en scène dont elle reçoit les ordres et nullement un homme comme les autres, dont l'amour puisse être convoité ou convoitable. Ainsi qu'Agnès, Armande a vécu longtemps à la campagne, petite oie blanche de même famille, jusqu'au jour où, devenue actrice, elle perd son innocente candeur. M. A. Thibaudet faisait remarquer récemment que l'*Ecole des Femmes* fut jouée en décembre 1662, c'est-à-dire environ dix mois après le mariage de Molière et qu'on peut la regarder comme le fruit de sa lune de miel, fruit plutôt amer d'une expérience douloureuse qui s'exhale dans les mélancoliques retours d'Arnolphe sur sa condition, et ses plaintes sur l'ingratitude du beau sexe envers ceux dont il fait tourner la tête et le cœur. Il y a une relation manifeste entre la comédie et cet épisode de la carrière du poète; on peut dire qu'elle dérive de ses désillusions.

Tournons-nous maintenant vers *Le malade imaginaire*. Il semble paradoxal à priori de découvrir une analogie quelconque entre lui et Molière. Quel rapport entre ce maniaque, embusqué derrière un rempart de flacons et de fioles, obsédé par « des bouillons pointus braqués contre lui », exploité à plaisir par les morticoles de son temps et l'actif et presque tumultueux artiste dont l'humour a caricaturé d'une façon si amusante les Purgon, les Diafoirus et leurs invraisemblables diagnostics? Pourtant qu'on se rappelle l'opiniâtre bronchite qui sourdement le minait, les soins que malgré lui il était forcé de prendre, cette congestion qui brusquement, au lendemain de la représentation (février 1673) lui fit vomir un flot de sang et le mena au tombeau. Il est très probable que c'est sa médiocre santé qui lui suggéra l'idée de son malade. Ici encore la pièce a son point de départ dans un épisode vécu dont la scène a largement profité.

N'oublions pas néanmoins que c'est là un romantisme très mitigé et que Molière a la pudeur discrète dont se départissent rarement ses contemporains. Entre lui et les Rousseaulâtres, il y a toute la marge qui sépare son *Don Juan* de celui de Byron. Le premier est un épicurien, un athée et un débauché qui n'a rien à voir avec Molière. Le second est Byron lui-même, en rupture de bans avec la morale, les lois de la conscience, le sentiment de l'honneur et l'Angleterre, sa patrie.

« L'accroche son cœur à l'étal d'un boucher » et cyniquement se félicite de provoquer les nausées. Jamais, même en son *Tartufe*, Molière n'a pris de telles licences et c'est pourquoi il garde une éternelle jeunesse, celle de la robustesse, de la mesure, du grand art français.

L...

A NOS CLIENTS D'ANNONCES

N'abusez pas de la mention « Ecrire » ou « Prendre adresse bureau du journal ». Les annonces avec adresse rendent généralement mieux. 26039

Pour les Assurances sociales

III

A propos des salariés étrangers travaillant en France et des ouvriers frontaliers

Nous tenons à rectifier une inexactitude qui s'est glissée dans notre premier article.

Les étrangers bénéficient bien de l'assurance maladie pour leur conjoint et leurs enfants, et de l'assurance maternité pour leur épouse. La différence qui distingue principalement le régime des salariés étrangers de celui des travailleurs français est la suivante : Les salariés étrangers n'ont pas droit aux prestations spéciales imputables au fonds de majoration et de solidarité, c'est-à-dire que les salariés étrangers, chefs de famille, ne bénéficient pas des majorations en cas de maladie, d'invalidité, de décès, ni des pensions temporaires d'orphelins.

Maternité

La loi des Assurances sociales prévoit l'assurance de la maternité dans des conditions fort intéressantes. L'assuré et la femme de l'assuré bénéficient des prestations médicales et pharmaceutiques dans les mêmes conditions que celles qui sont prévues pour le cas de maladie. Ce droit leur est ouvert au cours de la grossesse et des six mois qui suivent l'accouchement.

D'autre part l'assurée — c'est-à-dire la femme salariée, — qui cesse tout travail salarié six semaines avant et six semaines après l'événement, jouit de plein droit de l'indemnité journalière égale à la moitié du salaire de base de sa catégorie.

En cas de situation anormale, l'assurance maladie intervient à partir de la constatation.

Enfin, de très heureuses dispositions sont prises en faveur des assurées qui nourrissent elles-mêmes leurs enfants. Durant la période d'allaitement et pendant 9 mois au maximum, elles ont droit à des allocations mensuelles dont l'ensemble représente une somme de 950 francs.

L'assurée qui est dans l'impossibilité physique de nourrir elle-même son enfant, peut recevoir, si l'enfant est élevé chez elle, des bons de lait dont la valeur n'excède pas les deux tiers des primes.

L'obtention des primes et des bons de lait est subordonnée à l'observation des prescriptions des Caisses d'assurances sociales en ce qui concerne notamment la fréquentation régulière des consultations maternelles et des consultations de nourrissons.

Il est regrettable que ces allocations d'allaitement ne soient pas accordées aux femmes ménagères dont le mari est assuré.

Il faut espérer que les Caisses d'Assurances sociales qui, grâce à une gestion économique réussiront à réaliser des bonis, feront servir ces excédents à l'établissement des primes d'allaitement pour toutes les mères indistinctement.

Malgré les efforts tentés, depuis la guerre surtout, il meurt encore en France trop d'enfants durant la première année de vie. L'un des premiers moyens efficaces de lutter contre cette mortalité infantile, est de faire en sorte, par des moyens appropriés, que le nombre des mères qui nourrissent elles-mêmes, aille toujours s'accroissant.

Les primes d'allaitement prévues par la loi des Assurances sociales aideront beaucoup à atteindre cebut.

Edouard LERICHE.
Vice-président de « La Famille ».

Pour célébrer aujourd'hui la fête de Jeanne d'Arc pavoisez aux couleurs nationales

Hier, 4 degrés au thermomètre

Il semble bien que, cette année, les saints de glace n'usurperont pas leur mauvaise réputation. Rarement, en effet, à cette période de l'année, le froid a sévi avec autant de rigueur; hier matin le thermomètre est descendu à 4 degrés. Et c'est demain la Saint-Mamert; lundi, Saint-Pancrace et mardi Saint-Servais !

Malheureusement, la météorologie ne s'inscrit pas en faux contre la légende : elle ne nous annonce rien de très rassurant pour les prochains jours.

C'EST LE SAMEDI
14 juin
QU'AURA LIEU
le TIRAGE
DE LA
GRANDE TOMBOLA
de la Presse

Une visite à l'établissement de bains cominois

L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS DE COMINES

LA PISCINE

« Une âme saine dans un corps sain », dit la sagesse antique. Encore faut-il avoir les moyens de réaliser ce précepte, c'est-à-dire pouvoir mettre en pratique plusieurs lois fondamentales de l'hygiène, dont la première est de se laver complètement une fois au moins la semaine. C'est ce qu'a compris la municipalité cominoise en dotant la ville d'un coquet établissement de bains. Celui-ci existait déjà, à vrai dire, avant la guerre, mais il a subi différentes transformations et embellissements qui en font un des plus beaux de la région.

Reconstruit sur les fondations encore intactes de l'ancien, par l'architecte, M. Mœrman, qui commença les travaux en juillet dernier, l'établissement de bains fut mis en « service » le 17 avril.

Après avoir contemplé la claire façade que la patine du temps n'a pas encore ternie, nous pénétrons à l'intérieur, guidé par M. Duflos, chef de l'établissement.

Face à l'entrée se trouve la porte d'accès à la piscine; à droite et à gauche, de claires salles de bains, avec des murs carrelés de blanc, une vaste baignoire en émail blanc, glace biseautée, portemanteau en émail également. (Le moins de métaux possible, ce qui permet de tout laver à grande eau sans risquer de détériorer le matériel). Ces salles de bains sont au nombre de dix. Au rez-de-chaussée se trouve encore la salle d'attente et le bureau où la « préposée » délivre caleçons, serviettes, savons et tickets.

Au premier étage, de chaque côté d'une vaste salle, dont le plafond en verre laisse entrer la lumière à flots; douze cabines de douches sont alignées. Elles ont été réalisées avec un grand souci de commodité. Une demi-cloison les sépare en deux, garantissant ainsi les vêtements de l'usager des projections d'eau de la douche. Elles aussi sont pourvues d'un matériel moderne.

Puis M. Duflos nous fit admirer la piscine, située dans une vaste salle de 26 m. sur 13. Une verrière qui occupe environ un tiers de la surface du plafond, permet un éclairage très suffisant. La piscine a 23 m. 75 sur 8. Sa plus grande profondeur est de 2 m. 75, la plus petite de 0 m. 80. Le fond est formé de carreaux coloriés. A la hauteur de 1 mètre d'eau un filet de pêcheur tendu en travers séparera les enfants des grandes personnes.

La piscine sera prochainement pourvue d'un garde-corps' dun tremplin et d'une « girafe » pour les amoteurs de plongeons acrobatiques.

Trente-neuf cabines, s'alignent autour de la piscine; elles sont très vastes et deux personnes peuvent s'y déshabiller à l'aise. L'établissement est en outre pourvu du chauffage central et de l'électricité. Dans un retrait pratiqué à gauche de la salle de la piscine se trouvent la douche sous laquelle doivent passer obligatoirement tous ceux qui veulent pénétrer dans la piscine et un lavabo.

L'eau est fournie par la tour d'eau de l'abattoir et chauffée dans deux puissantes chaudières; de là elle se rend dans deux « ballons » qui la gardent à une température de 60 à 70°, en attendant sa distribution dans la piscine ou aux salles de bains.

En résumé, la construction fait honneur à celui qui l'a réalisée et à ceux qui en furent les instigateurs. Les Cominois vont pouvoir de nouveau goûter les joies de la « trempette » ou celles plus athlétiques du « crawls ou du « strudgeon ». Et la société de water-polo qui jusqu'alors se contentait du canal, pouvant à présent s'entraîner régulièrement, va certainement réaliser des prouesses et — qui sait? — se poser en rivale des Enfants de Neptune de Tourcoing....

Avant le Congrès catholique de Lambersart

Le Comité diocésain de la Fédération nationale catholique nous prie d'insérer l'appel suivant :

L'assemblée générale de notre Union Diocésaine qui se prépare pour le dimanche 18 mai est d'une importance capitale dans la vie de la F. N. C. Chacun de nos adhérents a le devoir strict d'y assister et d'y amener du monde, c'est à le rappeler brièvement que seront consacrées ces quelques lignes.

Personne n'éprouvera de difficulté à convenir que nous n'abusons pas des « grandes manifestations » et que nous ne dérangeons pas nos amis à tout propos ou trop souvent. Depuis 1927, nous avons cru devoir nous en abtenir, pour orienter autrement notre activité; mais il convient de ne pas donner l'impression du sommeil, d'entretenir, au contraire, et de manifester notre vitalité; il apparaît aussi de présenter pour la première fois à Monseigneur l'Evêque la plus grande de toutes les Unions Diocésaines de France.

Pour bien comprendre l'importance qu'aura l'assemblée générale du 18 mai, il faut savoir quels en seront les orateurs et quels aussi les sujets traités.

M. Alexandre Souriac, avocat au Conseil d'Etat, ancien président général de l'A.C.J.F., a accepté de parler de la question de l'Ecole unique. Le nom seul de Souriac suffirait à combler de joie tous les anciens de la Jeunesse Catholique qui connaissent cet orateur puissant, ce prestigieux entraîneur de foules, qui provoque l'enthousiasme de tous ceux qui l'ont entendu et voudront l'entendre encore. Dans une étude de la question scolaire qu'il connaît à fond, il aura l'occasion de montrer que les catholiques opposent aux projets de leurs adversaires un programme constructif, récemment élaboré par la F. N. C., et qui concilie tout à la fois le respect de la liberté avec les exigences du développement de l'instruction dans les sociétés modernes.

Après lui, le R. P. Coulet exposera « le rôle et la place de la Famille dans la Cité ». Prédicateur de la Basilique Primatiale de Bordeaux, le R. P. Coulet est, lui aussi, un des maîtres les plus illustres de l'éloquence contemporaine; les foules du Sud-Ouest sont avides de sa parole qui sera certainement très appréciée à Lille. Traitant de la question familiale qu'il a déjà étudiée en des livres très hautement estimés, il nous exposera sans aucun doute une doctrine très sûre et des solutions très pratiques.

L'Ecole et la Famille, il faut considérer que ce sont les deux objectifs essentiels vers lesquels le Souverain Pontife lui-même oriente actuellement l'action catholique, ainsi qu'en témoignent d'une part l'Encyclique sur l'Education Chrétienne de la Jeunesse et d'autre part la lettre que Sa Sainteté a écrite, le 21 mars 1930 au général de Castelnau sur les droits de la Famille.

Tous ces renseignements indiquent de façon assez claire que l'assistance à cette réunion est un devoir pour tous les catholiques.

Nous aurons donc à cœur de répondre généreusement à l'appel de notre évêque et de faire tout notre devoir.

André Cateaux,
Président du Comité Directeur.

Le Coin du "Broutteux"

POU VIR LA LUNE

Ebé, bé, bé, quo qu'ch'est qu'la vie du monte au jour d'aujord'hu! In peut dire que les gins n'saittent pus quo invintionner!

In est blasé d'tout; l'progrès nous a si fort bradés qu'in treuve tout naturel les merveilles qui vutent d'terre comme du cruau. Après l'cinéma, l'phonographe, les dirigeables, l'aviation, l'auto, l'T.S. Fesse, d'z'autes et acore d'z'autes, in d'est arrivé à n'pus jamais ête contint et de n'pus savoir chin qu'in veut.

V'là, supposition, in a invintionné des greffes, des transfusions du sang, pou vive pus lommint possibe, chin qui n'a po acore réussi. In a cachi d'z'eaux, de l'poure et de l'crême pou s'rimbellir et, tout d'inne in cœup, in treuve inne mode qui s'appelle l'nudisme, que ch'est d'vive tout nu! Pus d'toilettes, pus d'bijoux, pus d'orleries; in va à la campane pou m'ner inne vie d'sauvaches. Y est vrai qui a lommint qu'in cache à l'z'ersonner, sous tous les rapports. In leu z'a pris leus danses, leus musiques et leus tuaches. In tue les gins comme des mouques et in l'z'expédie, à coups d'revolver, vin l'aute monte d'u qui n'sont po acore trantchilles. Vous veyi chin qui s'passe au jour d'aujord'hu avec les *Mémoires de Foch* et *Grandeurs et misères d'une victoire*, par Clemenceau.

Y va acore que pa momints y a des comiques qui nous faittent rire pa des p'tites farces. In v'là chi in qui nous annonce qu'in pora faire in voyache à la lune pour aller vir chin qui s'passe vin l'pays des leunatiques.

Et vous n'savez po qu'mint qu'in va faire l'voyache? Par in obus...

— Quo qu'ch'est qu'te rincontes, Broutteux?... par in autobus, te veux dire?

— Nin, non, par in obus qui va lanchi les gins vin inne fusette qu'ill' f'ra comme à les fus d'artifice; fûûche! boum! cra, cra, craque! et les gins y étront vin la lune!

Et y paraitrot qu'ch'est po des craques; ch'est sérieux, vu qui à des journals qui dittent: « Cette science nouvelle, qui s'appelle l'Astronautique, est de rechercher les moyens qui permettront à l'homme de voyager à travers l'espace intersidéral.» Si ben qu'cha porot dev'nir inne affaire d'Etat et qui arot in ministre d'la Lune.

Vous allez m'dire: Tout cha ch'est bel et bon si in a treuvé l'moié d'aller vin la lune; pou déchinte, qu'mint qu'in va faire? Y tind pus fort pou monter qu'pou déchinte; vous veyi cha sus d'z'émontés; in soufelle des fû! et des pû! pour adjamber, mais pou déchinte y va tout seu, surtout tchan qu'in brandelle du haut au bas in est vite arrivé...

Mais, mi, je n'sus po malin assez pou vous dire qu'mint qu'in va déchinte de la lune. Y est à croire que l'savant qui a invintionné l'truc pou monter y a combiné aussi l'truc pou déchinte. Vous veyi d'ichi les voyageurs qui n'pourottent pus erpéri sus terre y trottent jolimint cachis perdus. L'coulonneux y busierot y sin bleu écaillé ou ben à sin beau maquoté!... In canarisse y s'ferot du méchant sang pou s'fumelle in train d'couver. In bourleu ch'étrot in beusiant à ses copagnons de l'bourloire.

Rapport à les bourleux, si in fait in jour des trains d'plaiji pou la lune, j'ai l'espoir que mes Rue tout jus du Commerce y z'iront faire inne partie d'attaque conte les leunatiques pou jeuer inne coupe du Broutteux.

Ah! ouais, mais, si chès voyaches n'convinn'tent po à la lune, à sin tour ill' nous inverra inne fusée! Jou; de grâces! quo qu'cha va ête? In étra acclabotés jusqu'à par deseur l'tête!

Tout d'même, si c'l'invintionneu y réussirot inveuc s'n'obus, in pourrot dire que ch'est l'premi canonni du monte. Ch'étrot po in tireu d'plans sus la comète, vu qui sarot tirer vin la lune.

Rapport à chès tireux d'plans, j'ai souvenance qu'in 1896 in cachot à treuver in clou pou l'Eposition d'1900. Y n'd'a eu des projets, vous pinsez ben. Y paraitrot qu'in invintionneu avot proposé d'faire vir la lune... Comme in dijot que ch'n'étot po in mystère, que tertous et s'femme avet déjà vu la lune, y a répondu: Ah! mais, mi j'vas vous l'montrez qu'vous porez mette vou nez tout conte!

Y paraitrot que c'tireu d'plans y voulot nous faire vir la lune inveuc inne grande leunette d'approche d'soixante mètes de londjeur, mais cha n'a po réussi.

N'impêche que l'Exposition d'1900, sans l'invintion de c'fameux astronome, ill' s'a ben passée tout d'même et qu'la lune, cheulle gaillarde, ill' a continué d'faire l'tour de la terre in vingt-sept jours et d'mi. Ill' a continué, aussi, d'faire s'n'effet sus les plantes pa l'lune rousse, sur la mer pa ses marées et sur les créatures humaines pa les ceux qu'in appelle les leunatiques que ch'est des gins qu'pa momints y n'saittent po si sont chair ou ben pichon.

L'Ro des leunatiques cha été in certain Cyrano, qui s'a inne fos imaginé d'faire in voyache vin la lune inveuc inne machine de s'n'invintion. Y a grippé au coupet d'inne montane pou li gagner du terrain et y s'a lanchi vin s'machine pour aller vir la lune, mais y a brond'lé du haut in bas et y a été faire codaque sus terre. Ouh! iou, iou, tcheu ducasse!

Et la lune ill' a continué d'ête au jeu. Comben d'fos qu'in in attind parler d'prente la lune avec s'n dents, d'faire voir la lune en plein jour, d'promettre la lune ou d'chanter la lune de miel ou le clair de la lune, ou d'avoir un visage de pleine lune ou de faire un trou à la lune et d'z'autes et acore d'z'autes.

J'ai souvenance, qu'à l'école, j'avos in comarate qu'in app'lot Finard pas'que che n'd'étot in fameux; y savot toudis quo réponte. Y avot tous les moyens d'apprinte, mais y n'volot rin savoir; y étot jeuette et babiard. Inne fos qui avot eu pour punition à copier vingt fois l'verbe causer sans cesse et sans cesse causer, y dit, in parlant du maîte d'école: J't'arai vas.

L'lind'main, l'professeur queminche à faire des ronds et des carrés sus l'tableau et y d'mante à Finard:

— Vous avez vu la lune?

— Non, Monsieur, y répond Finard.

— Comment? comment? vous dites que vous n'avez jamais vu la lune?

— Non, Monsieur.

— Ah! par exemple, y dit l'professeur qui veyot sin problème manqué.

Y ouverre l'porte de l'classe et y crie à in aute professeur:

— Venez voir, Monsieur, voilà un élève qui prétend n'avoir jamais vu la lune.

— Oue voulez-vous que j'y fasse, y répond l'aute. Et y s'in va.

Mais cha n'faijot po l'compte du maîte qui ervint attraper Finard pa l'bras in dijant:

— La lune, là, la lune et y moute in air inveuc sin dogt.

— Vous diriez la lune pendant cinquante ans, Monsieur, je vous assure que je ne l'ai jamais vue.

— Ah! c'est trop fort! Vous prétendez n'avoir jamais vu la lune?

— J'en ai entendu parler, Monsieur, mais je ne l'ai jamais vue.

— Ce n'est pas possible, retournez à votre place, y dit l'professeur rouge de colère.

— Mais, Monsieur, y répond Finard, je regrette de vous fâcher, mais si vous m'aviez montré votre figure, j'aurais su qu'il y en avait une.

JULES WATTEEUW.

Petite Correspondance

Nous prions nos correspondants, pour éviter toute confusion, de ne pas user de pseudonymes trop fréquemment employés, tels que « Locataire ennuyé, Propriétaire ennuyé, Lecteur assidu, Un abonné, Sainte Thérèse, etc... » ou du moins de les faire suivre de chiffres ou d'initiales.

Marguerite-Marie. — Impôt global ou impôt cédulaire? Veuillez préciser. —— **Chasseur du neuvième.** — Cet impôt est fixé en tenant compte du revenu cadastral, c'est donc une pure question de fait et nous ne pouvons pas nous prononcer. —— **Tip 91.** — Vous êtes privilégié en raison de votre âge et le propriétaire n'ayant pas 70 ans, n'a pas ce privilège, mais vous dites qu'il vient habiter la maison avec ses enfants; s'il a trois enfants, il est privilégié et peut exercer son droit de reprise. Mais le propriétaire devra vous fournir une autre maison, il ne suffit pas qu'elle soit de même loyer, il faut encore qu'elle ne soit pas trop éloignée de celle qu'il veut reprendre. —— **Christophe Colomb.** — C'est d'abord au commissariat, croyons-nous, qu'il faut s'adresser. —— **J.D. 94.** — C'est la personne du mari qu'il faut considérer puisque c'est lui, chef de la communauté, qui est titulaire de la location. Or, étant données ses nombreuses condamnations et le fait que la maison n'est plus garnie de meubles pour répondre du loyer, vous obtiendrez la résiliation. Le loyer étant inférieur à 1.500 fr. l'an, c'est le juge de paix qui est compétant. —— **H.A. 10.** — 1° D'après le Code civil, ces frais sont à la charge du bailleur, s'il n'y a pas d'indication contraire; dans le bail; 2° Excepté le cas de vétusté ou de force majeure, cette réparation incombe au locataire. —— **Saint-Antoine.** — Voyez un avocat. —— **Méli-Mélo 15.** — Nous ne pouvons pas nous prononcer. —— **Futur marié.** — 1° Habit or jaquette; 2° Avec l'habit, cravate blanche, avec la jaquette cravate de fantaisie; 3° Le noir ne sera jamais déplacé. —— **J.J.** — Vous ne payez pas assez: c'est soit 32 fr. 50, plus la différence entre les contributions actuelles et celles de 1914, soit en tout 36 fr. 40, si vous acceptez tous deux de remplacer cette différence par un forfait de 20 0/0. —— **E.X., Leers.** — Nous ne pouvons pas prendre de responsabilité pour un partage d'une telle importance, voyez un notaire. —— **Ennuyé V, 93.** — 1° Veuillez vous adresser à la Mairie; 2° Pour les particuliers, il n'y a pas d'heure déterminée, mais il est évident que vous ne pouvez pas troubler le repos des voisins. —— **D.G.M.** — Questions trop nombreuses; en résumé, cession et sous-location sont distinctes. La cession est autorisée puisqu'elle n'est pas formellement défendue. La sous-location est subordonnée au consentement du propriétaire, mais il est de jurisprudence que le propriétaire ne peut refuser son consentement si on lui présente une personne honorable et solvable. —— **C.C. 15.** — Nous croyons que vous pourriez chercher à vendre avec une clause de porte fort pour les mineurs.

L.M. — Nous supposons que vous ne voulez pas parler du droit de reprise pour lequelle vous ne nous donnez aucun renseignement. En ce qui concerne seulement la vente, aucun texte n'oblige à donner la préférence aux locataires si dans le bail il n'y a pas de clause en ce sens. —— **773 bis.** — Il est nettement en défaut, et vous pouvez l'assigner devant le Tribunal de Commerce. Nous ne pouvons vous donner plus de détail. —— **C.W.** — 1° Il ne le pourrait que pour l'occuper personnellement, et sans tirer aucun profit de votre clientèle, sinon vous aurez droit à une indemnité; 2° Pour les maisons de commerce, il n'y a pas de chiffre fixe. Des arbitres choisis par les parties diront, en tenant compte de toutes les circonstances, si la situation s'est modifiée depuis le début du bail et motive une majoration de loyer. —— **Lecteur ennuyé, Tourcoing, 48.** — Nous supposons qu'il s'agit d'une maison d'habitation. Le loyer, en dépit des réparations, ne peut pas excéder soit 46 fr., plus la différence entre les contributions actuelles et celles de 1914, soit 48 fr. 80, si vous acceptez tous deux de fixer à forfait cette différence. —— **H.W. 17.** — Même réponse qu'à « Lecteur ennuyé Tourcoing 48 », mais avec les chiffres de 50 et 60 francs. —— **Alger 1930.** — Voyez un avocat. —— **Peintre ennuyé.** — Nous ne pouvons pas donner d'adresse particulière, mais le siège des « Amis de Roubaix » se trouve 12, rue du Château, à Roubaix. —— **Bathsaun 44.** — En ce qui concerne le loyer, vous ne pouvez plus le faire diminuer, car l'action en réduction n'est ouverte que pour les locaux d'habitation. S'il n'y a pas de sol interdisant la cession, le propriétaire ne peut s'y opposer, mais vous trouverez sans doute difficilement preneur. — **Ancien Combattant 70.** — Nous ne savons que vous conseiller, car c'est bien au Président du Comité départemental que vous devriez vous adresser. Ne pensez-vous pas qu'une démarche personnelle aurait plus d'effet? —— **H.N. Tournai.** — Nous vous conseillons de vous adresser à la Mairie, Bureau Militaire. —— **P.M.A.** — Vous ne pouvez pas, croyons-nous, étant donnée l'importance de votre personnel, être considéré comme un artisan, dès lors, vous êtes soumis aux obligations générales des commerçants. —— **810 Propriétaire ennuyé.** — Si nous vous comprenons bien, vous avez prévenu verbalement, mais vous n'avez pas donné le congé régulier qui doit être signifié par exploit d'huissier et avec une prévenance de six mois. Ne négligez cette formalité essentielle, si ce n'est déjà fait, et vous pourrez facilement prouver au juge que vous lui avez offert une autre maison, mais sans vous faisons remarquer qu'aux termes de la loi, cette maison doit être à peu près de même importance, loyer, situation.

FEUILLETON du «JOURNAL de ROUBAIX» du 11 mai 1930 N° 1.

La Maison de mes Amis

roman de E. York Miller

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR

GEORGES DE LYS

Chacun se dira en lui-même : « Quelles sont les blessures de tes mains?... » Et il répondra : « Celles que j'ai reçues dans la maison de mes amis. »

Zacharie.

I

L'appel au téléphone

Insoucieux, un rire d'enfant répondit au lugubre fracas du vantail qui se refermait sur la dernière voiture d'un convoi funèbre, qui emportait la jeune mère, Alice Ryle, morte d'un accident de cheval et dont la perte laissait inconsolable son mari John, son aîné vingt ans.

Dernière sœur du veuf, seule survivante avec lui d'une nombreuse lignée, Brigitte Ryle, demeurée au logis avec son neveu Roland, déchirée par cette gaîté enfantine, confia l'orphelin à sa vieille nourrice et se réfugia dans le bureau de son frère.

Un feu mourait dans la cheminée surmontée d'un portrait où la morte revivait dans sa beauté de créature de neige, auréolée d'une chevelure d'un or pâli, tel un vermeil ancien. Seules, les lèvres pourprées dénonçaient un sang ardent. Les yeux, d'une ingénuité candide, semblaient ignorants des choses de ce monde et cependant curieux de les connaître.

Son mari l'avait éperdument aimée sans que sa femme pénétrât l'immensité de cet amour. Seule, Brigitte Ryle l'avait compris, et sa tendresse sororale saignait de la douleur fraternelle... Pauvre frère ! si cher à son cœur et qu'elle se sentait impuissante à consoler...

Elle s'était assise près de la table où s'amoncelaient lettres et télégrammes parvenus à la suite de la catastrophe et pour la plupart non décachetés. La tâche de les dépouiller et d'y répondre lui en incombait. Gertrude Caroll, la jeune secrétaire de la morte, venait d'être atteinte d'une attaque d'influenza vraiment inopportune.

Brigitte soupira, puis courageusement se mit à la tâche, mais presque aussitôt elle fut interrompue par la sonnerie du téléphone. Elle approcha le récepteur de son oreille, écouta.

— Une voix d'homme appelait :

— Allô!... Est-ce bien Ryle House... Bon!... Je voudrais parler à Mme Ryle.

Un frisson rejeta Brigitte en arrière... Il lui fallut toute son énergie pour répondre :

— Qui est là ?

La voix reprit :

—Est-ce vous, Alice ?

Quelle effroyable ironie dans cet appel à celle qu'à cet instant on portait au tombeau ?... Et cette voix ?... Brigitte la reconnaissait, éprouvait à l'entendre un émoi indicible.

Elle se décida à parler :

— C'est moi, Brigitte Ryle... serait-ce donc vous, Dick ?

— Dick Tennaut en personne ; j'arrive à l'instant même ; le mal du pays m'a ramené... mais mettez-moi en communication avec Alice.

La jeune fille, médusée, balbutia :

— Vous ne savez donc rien ?

— Quoi donc ?...

— Mon Dieu, faut-il que ce soit moi qui vous apprenne notre malheur !...

L'homme qui parlait au téléphone était le plus intime ami de son frère... le sien aussi... Depuis deux ans enterré en Rhodésie, par quelle cruelle ironie du sort revenait-il à cette heure tragique, ignorant du drame survenu dans leur vie ?

Cependant il fallait répondre... Au cours d'une chasse à Dumford, le cheval d'Alice s'était abattu et la pauvre enfant...

— Grand Dieu ! s'exclama Tennaut au bout du fil, vous n'allez pas dire...

— Hélas !... pas sur le coup... mais deux jours plus tard, tout était fini !

— Morte !... elle est morte !... haleta la voix.

— Oui !... Les funérailles s'achèvent en ce moment. John a tenu à l'accompagner jusqu'au bout, à Kensal Green... Elle a préféré reposer là plutôt qu'à Dumford... Dick, venez, je vous dirai le reste. John trouvera quelque réconfort dans votre présence... Nous comptons sur vous.

— Oui ! fut-il répondu après une légère hésitation.

Malgré elle, Brigitte eut un sourire heureux en raccrochant le récepteur. A elle aussi la présence de Tennaut serait un réconfort.

II

La lettre

La nuit tombait déjà quand John Ryle rentra et ferma derrière lui la porte comme pour barrer l'invasion à un ennemi. Là, il s'effondra sur un siège.

— Enfin, soupira-t-il, délivré de tout le monde.

Brigitte vint tendrement à lui.

— Pour me faire plaisir, vous prendrez une tasse de thé, John ; vous avez besoin de vous remonter un peu.

Il avait tendu les mains au feu et en éprouva un bien-être, puis l'une d'elles s'appuya sur la table encore garnie des objets chers à celle qu'il avait perdue. Elle les frôla d'une caresse passionnée. C'était tout ce qui lui restait d'elle ; il ne verrait plus son visage chéri, n'entendrait plus sa voix musicale... il ne pleurait pas, et sa douleur en était plus amère : les larmes l'eussent soulagé.

Brigitte pénétrait toute la profondeur de sa peine. Tel qu'elle le connaissait, elle savait qu'il enroberait son deuil sous une allure sombre et irritable dont il ne se départirait que pour elle seule : sans cesse, avec elle, il parlerait de son Alice bien-aimée. Tous deux évoqueraient son fantôme quand les lampes seraient baissées, dans cette pièce qui leur serait le sanctuaire hanté par son souvenir.

Brigitte chérissait son frère, au point qu'elle avait su dissimuler à ses yeux le seul point sur lequel elle ne pouvait sympathiser avec lui : sa tendresse pour sa femme. Elle n'aimait pas Alice, mais avait su ne jamais le montrer.

La jeune fille prit, à la porte, des mains du domestique, le thé commandé et en versa une tasse à son frère. Elle lui annonça alors le retour de Tennaut et sa très proche visite.

— Il m'a téléphoné, dit-elle ; il ne tardera pas à être ici.

— Tennaut ?... A Londres ! s'étonna Ryle; la semaine dernière j'ai reçu de lui une lettre, datée du Cap, et il n'y parlait pas de son retour !...

Brigitte, heureuse de l'avoir distrait par cette nouvelle, continua :

— Il m'a expliqué que le mal du pays le ramenait. Il a dû s'embarquer par le paquebot suivant celui qui apportait sa lettre.

Le visage de la jeune fille, habituellement pâle, avait pris une teinte rose et une lueur secrète animait son regard.

— Petite sœur, dit John en la couvant d'un œil attendri, cette fois, vous ne repousserez pas Dick... Je devine ce qui le ramène... Vous ne sauriez y être étrangère.

— Oh ! John ! que pensez-vous là !

— Je pense à votre avenir, à votre bonheur... Je vous veux heureuse, comme je le fus avec Alice, et si je partais à mon tour, je serais tranquille en vous laissant à l'homme qu'est Tennaut.

— Oh ! taisez-vous !...

— Non ! je veux assurer votre bonheur, un bonheur tel que j'ai connu. Croyez-moi, Brigitte : un homme de cœur uni à une femme bonne et belle, c'est le paradis sur terre.. Mon Dieu ! ajouta-t-il d'une voix d'angoisse, et de cet Eden je suis à jamais banni !... Comment vivre désormais !

Une angoisse indicible se décelait dans sa voix et dans le geste de désespoir qui mit soudain John debout, la physionomie égarée. Brigitte s'en épouvanta. Les siens étaient d'une race passionnée et l'amour avait déjà eu un rôle terrible dans la destinée de sa famille.

Il faisait d'eux des impulsifs. La jeune fille s'effara de l'égarement trahi par les yeux fraternels... Comment le combattre ?... Non, certes, par des avertissements qui, elle le sentait, n'aboutiraient qu'à exaspérer le pauvre désemparé. Elle chercha une diversion et pensa l'avoir trouvée.

Vers la main elle indiqua l'amas de lettres qui chargeait le bureau et déclara d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre calme et naturelle :

— L'indisposition de Gertrude est bien malencontreuse. Notre cousin Théodore s'est bien offert à m'aider à dépouiller ce courrier, mais, vous le savez, il m'est peu sympathique et sa présence près de moi m'horripile. Voulez-vous me rendre service, John !... Partagez cette tâche avec moi ?

Elle prenait rapidement une liasse de lettres et la plaçait devant son frère. Une occupation quelconque secouerait peut-être son marasme. Effectivement, elle vit la physionomie si sombre s'adoucir et le regard, naguère égaré, se poser sur elle avec attendrissement.

— Pauvre petite Brigitte, c'est toujours à vous que les corvées incombent !... Vous avez raison, je dois et veux les partager avec vous. Par où commencer ?

— Vous le voyez, John, la moitié de ces lettres ne sont même pas décachetées. Ouvrez-les ; classez-